

Procès-verbal de la réunion n°5 du Conseil d'Administration du 5 novembre 2013

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (Président), M. Collard (Trésorier général,), P. Flament, A.

Geurten, A. Kaison, J. Nivarlet, L. Lopez (Secrétaire général).

Invitée: Bernadette Bresmal

Excusés: J.Ringlet (raison familiale), B.Scherpereel (travail)

La réunion, qui se tient par Skype, débute à 19 heures.

1. Approbation du procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21/10/2013

Le procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2013 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'administration.

2. Suivi des décisions du CDA

2.1. Courrier envoyé

Les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du courrier expédié par le secrétariat général.

3. Exercice des compétences administratives du CDA

3.1. Demande de désaffiliation de Madison MILLER 29/11/1995 - ID 287823

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de désaffiliation administrative de la joueuse qui souhaite quitter son club actuel. Le CDA constate qu'elle a été reprise sur plusieurs feuilles de matchs dans son club actuel et qu'elle a participé des matches dans une compétition donnant lieu à montée et descente. Les membres du conseil d'administration décident de refuser la demande.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.2. Demande de dérogation AC Gilly - Laeticia De Norre - 25/08/2001 - id 350025

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que la joueuse puisse prester avec l'équipe pupilles garçons. Le club ne possède pas d'équipe pupilles filles. Les membres du conseil d'administration décident d'accorder la dérogation au club.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.3. Demande de désaffiliation administrative-Gaulois Ombret 29/12/2003 – Nicolas VAN GEET – id 366095

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de désaffiliation administrative d'un jeune joueur (article PM 9.5.) qui souhaite quitter son club actuel. Le CDA a pris note du courrier reçu du club de Gaulois Ombret qui accord la désaffiliation administrative au joueur. Par conséquent, aucune décision n'est prise par le CDA étant donné que le dossier est clôturé.

3.4. Demande de dérogation club Sombreffe - Sabri ZAHEDI 07/05/2003 - id 359118

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour que le joueur puisse prester avec l'équipe poussins. Le conseil d'administration constate que le club possède une équipe benjamine mieux adaptée à son âge. Les membres du conseil d'administration refusent la demande de dérogation pour que le joueur preste en équipe poussins.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.5. Demande de désaffiliation administrative - Club Verviers Pepinster Karim DOUKMANI - 19/08/1983

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de désaffiliation administrative du joueur qui souhaite quitter son club actuel. Le joueur n'a pas presté de matchs, prétend n'avoir signé aucun document le liant au club et souhaite s'affilier ailleurs. Les membres du conseil d'administration décident de demander au club de produire dans les 8 jours le document attestant l'affiliation de ce joueur au club actuel. Passé ce délai, le CDA décide d'octroyer la désaffiliation administrative au joueur pour un autre club.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.6. Demande de lettre de sortie du joueur Alexander FUENZALIDA

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de sortie du club AS St Augustin vers un club de la VBL. Le club St Augustin refuse de marquer son accord pour la sortie vers la VBL. Les membres du conseil d'administration décident de mettre le dossier en continuation.

3.7. Cooptation au Comité provincial de Liège

Les membres du CDA ont pris connaissance de la demande de cooptation de Gregorio VINCI au sein du CP Liège. Ils marquent leur accord sur cette cooptation.

4. Divers

- Les membres du CDA ont reçu un e-mail de Sébastien MIEVIS qui propose un projet de championnat 3 & 3 seniors Messieurs. A. Kaison prendra contact avec l'intéressé pour obtenir plus d'informations.
- I. Delrue informe le CDA de la réunion concernant le 3&3 qui aura lieu jeudi 7 novembre.
- L. Lopez rappelle l'importance de trouver un expert-comptable extérieur ou une fiduciaire afin de remplacer partiellement le directeur financier qui prend sa retraite au 31/12/2013. Il propose de contacter Real afin de nous communiquer les noms de certains clients qui sont familiarisés avec la nouvelle application Open ERP.
- La société REAL sera présente à la prochaine réunion du CDA qui aura lieu le 25.11.2013 (19 heures) afin d'effectuer une démonstration un peu plus approfondie des applications comptabilité et gestion administrative.

La réunion se termine à 20 heures 15

Pour le Conseil d'Administration.

Jean-Pierre **DELCHEF**

Président

Lucien LOPEZ Secrétaire général